



BUCHINGER & RUBIN  
— AVOCATS —

**DE LA RESIGNATION AU CONSENTEMENT,  
LE PROBLEME DE LA « ZONE GRISE » ENTOURANT LES RAPPORTS  
SEXUELS**

Dans un texte écrit à la première personne, la journaliste Blandine Grosjean raconte comment beaucoup de femmes ont pris conscience de la « zone grise » qui existe entre le consentement et le viol.

Septembre 1980. J'ai 15 ans et demi. Je rentre d'un séjour au centre de voile des Glénans, en Bretagne, et je dois rejoindre mon lycée bourguignon. Un des moniteurs de voile, interne en médecine, propose de me ramener en voiture jusqu'à Paris. Je le connais à peine, mais c'est un billet de train économisé. On arrive assez tard à Paris, trop tard pour que j'attrape un train gare de Lyon, et il me propose de m'héberger. Je viens de passer un mois à naviguer dans la promiscuité avec des garçons et des filles, dans une ambiance de totale liberté sexuelle et de respect aussi. L'esprit Glénans, dont ce garçon est, pour moi, forcément porteur.

**« Je vais finir par ne plus résister à ses “avances”. Je n'avais ni l'intention de coucher avec lui, ni envie, ni désir, je n'ai aucun plaisir, rien. Seulement la volonté que ça finisse le plus vite possible »**

Il n'y a qu'un lit chez lui, je ne suis pas inquiète, on va se débrouiller. Mais il décide qu'on dormira dans le même lit. Il est un peu moins sympa qu'en voiture, je l'entends au téléphone envoyer bouler sa fiancée, qui espérait le retrouver le soir même. Je n'ai pas d'argent, je ne connais pas Paris. Je vais finir par ne plus résister à ses « avances ». Je n'avais ni l'intention de coucher avec lui, ni envie, ni désir, je n'ai aucun plaisir, rien. Seulement la volonté que ça finisse le plus vite possible, et la crainte qu'il me fiche dehors en pleine nuit. Un moment désagréable. Je suis partie au petit matin en lui disant au revoir.

Il devait avoir 24-25 ans, j'étais mineure. C'était un bourgeois, joli appartement près de la tour Eiffel, moi sans un sou, mais venant d'un milieu où l'on m'avait bien armée culturellement. Je n'ai pas vécu cette expérience comme un abus, n'en ai pas été traumatisée. Je n'en ai jamais parlé. J'avais oublié cette histoire, jusqu'à ce que je me mette à réfléchir à ce documentaire, il y a deux ans, à interroger la nature du consentement. Le consentement,

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | [avocats@buchinger-rubin.com](mailto:avocats@buchinger-rubin.com) & [judith@buchinger-rubin.com](mailto:judith@buchinger-rubin.com)

[www.buchinger-rubin.com](http://www.buchinger-rubin.com)



BUCHINGER & RUBIN  
— AVOCATS —

même entre époux, ne va pas de soi, la loi le reconnaît désormais. Le consentement, même entre deux personnes qui se retrouvent sans violence ni menace dans la même pièce, dans le même lit, ne va pas de soi.

### **Eté 1989 : « Pourquoi en faire tout un plat ? »**

Me revient alors en mémoire ce que m'avait raconté une amie proche, « M. », il y a très longtemps. En 1989, quelques mois après notre sortie de l'école de journalisme, elle était partie couvrir des élections dans son pays d'origine. Elle y avait retrouvé un de nos camarades de promotion, envoyé spécial pour l'occasion, un garçon plutôt sympathique, trop content de se mettre dans le sillage de M. pour appréhender ce pays qu'il ne connaissait pas. Comme souvent en reportage, ils avaient été amenés un soir à partager un hébergement. Et il avait essayé de la violer. Enfin, elle ne l'a pas raconté exactement ainsi. Pas le mot « viol ». Il s'est imposé dans son lit, a essayé de lui enlever sa culotte, a frotté son sexe contre elle, l'a implorée, elle était épuisée, ne pensait qu'à dormir, il s'est finalement masturbé tout près d'elle.

### **« Aurait-elle dû le dénoncer publiquement ? Porter plainte pour tentative de viol et agression sexuelle ? Gâcher sa carrière peut-être, et bien plus ? »**

C'était la plus belle fille de l'école. Lui, j'ajoute ces informations pour le contexte, mais ça ne change rien à l'affaire, était rangé dans la catégorie sex-appeal négatif. Quand elle m'a rapporté cette histoire, nous n'en avons pas fait tout un plat. Nous nous sommes moquées de lui avec d'autres amies de l'école. Un pauvre gros con. Aurait-elle dû le dénoncer publiquement ? Porter plainte pour tentative de viol et agression sexuelle ? Gâcher sa carrière peut-être, et bien plus ? M. va très bien. Oui, pourquoi en faire tout un plat ?

### **2007 : « Tooembarrassed to protest », l'article fondateur**

En 2007, lors d'un séjour à Londres, je tombe sur un article du *Guardian* « *Tooembarrassed to protest* » (« Trop gênée pour dire non »). Avant même de le lire, je sais de quoi il s'agit. Nous savons toutes de quoi il s'agit. L'auteure, Esther Freud, raconte qu'adolescente, amoureuse d'un garçon de son âge, elle s'est retrouvée une nuit de fête dans le lit d'un inconnu alors qu'elle attendait son petit copain, qui apparemment lui avait préféré une autre fille et l'avait « refilée » à son pote. Quand il enlève son slip, elle ne sait pas quoi dire. Elle n'a pas su comment, pas pu dire non. Peur de passer pour une gourde. Elle écrit aussi dans cet article qu'une de ses amies lui a raconté qu'adolescente, lors d'une boum, un garçon était entré avec elle dans les toilettes, au vu et au su de l'assistance, et qu'elle l'avait « fait ». Ne pas passer pour une gourde aux yeux de ceux et celles qui guettaient. Etre une fille cool.



BUCHINGER & RUBIN  
— AVOCATS —

Pendant des années, j'ai considéré cet article comme un travail intéressant, le premier qui saisisait bien ce que l'on a toutes vécu (enfin, je croyais, mais je sais maintenant que des filles ont eu soit de la chance, soit plus de je-ne-sais-quoi — personnalité, à-propos, instinct...), ce que toutes les filles vivront, ce par quoi il faut passer pour apprendre à naviguer. Mais, à mes yeux, il s'agissait d'un sujet société « intime », certainement pas infos générales-justice-pénal. Il n'entrait pas, pour moi, à l'époque, dans le domaine politique du féminisme.

En tant que journaliste société-justice, j'avais plutôt tendance à déplorer une « psychologisation » inquiétante de nombreux maux sociaux. Et dans mon entourage, la tendance exaspérante à justifier son malheur existentiel par un épisode traumatique de sa jeunesse.

**« Au début de la conversation téléphonique, il ne s'en souvenait pas. Puis, à force de détails fournis par cette femme, vaguement. Elle disait qu'il l'avait forcée à lui faire une fellation, pas en la menaçant, mais en insistant »**

A peu près à la même époque, un bon ami, père de famille, féministe, me raconte avoir reçu un coup de fil qui l'a profondément perturbé. Une femme de son âge avait retrouvé sa trace et son contact sur Internet. Et vingt-cinq ans plus tard, elle l'accusait d'avoir gâché sa vie sexuelle et affective. Il s'agissait de la petite sœur d'un de ses copains de quartier. En l'absence des parents, lors d'une soirée chez eux, elle lui avait fait une fellation. Au début de la conversation téléphonique, il ne s'en souvenait pas. Puis, à force de détails fournis par cette femme, vaguement. Elle disait qu'il l'avait forcée à lui faire une fellation, pas en la menaçant, mais en insistant lourdement. Elle était plus jeune. Lui était le pote de son grand frère, elle voulait être acceptée par eux, alors elle l'avait fait, c'était sa première expérience sexuelle, et elle ne s'en serait jamais vraiment remise. Spontanément et sincèrement, je l'ai rassuré : cette nana est dingue, elle a d'autres problèmes personnels. Une copine abonnée à *Psychologies magazine* ou un psy, ou les deux, lui ont soufflé l'idée que c'était à cause d'un abus sexuel que sa vie allait de travers.

## **2010 : l'affaire Assange**

Octobre 2010. Survient l'affaire Julian Assange, accusé de viol par une maîtresse suédoise qui avait vraiment cherché et voulu, d'après son témoignage, avoir des relations sexuelles avec lui. Elle accuse le fondateur de WikiLeaks de viol au petit matin, alors qu'elle dormait. Par surprise et sans capote. Le plus étonnant pour moi est que la justice suédoise poursuive Assange pour viol. En France, il y a huit ans, les juges, et d'abord les flics, auraient hurlé de rire si une femme était venue se plaindre d'un pareil incident. A cette époque je suis rédactrice en chef de Rue89. En conférence de rédaction, je m'inquiète de cette police du lit qui entend régenter chaque pratique sexuelle entre adultes a priori consentants.

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | [avocats@buchinger-rubin.com](mailto:avocats@buchinger-rubin.com) & [judith@buchinger-rubin.com](mailto:judith@buchinger-rubin.com)

[www.buchinger-rubin.com](http://www.buchinger-rubin.com)



BUCHINGER & RUBIN  
— AVOCATS —

**« Pour les un·e·s, dont je fais partie, le consentement explicite, renouvelé, verbal et balisé est antiérotique. Pour les autres, il n’y a pas de “zone grise” du consentement »**

Plusieurs jeunes femmes de la rédaction, stagiaires et staff (20-29 ans) ne sont pas du tout sur cette longueur d’onde. Pour elles, il s’agit bien d’un viol. S’en ensuivent des discussions passionnées sur le consentement. Deux camps dans la rédaction. Pour les un·e·s, dont je fais partie, le consentement explicite, renouvelé, verbal et balisé est antiérotique, il ne tient pas compte des difficultés qu’ont aussi les hommes à gérer les relations avec les femmes, de la complexité et de l’imprévu qu’il y a dans une rencontre sexuelle. Plusieurs jeunes femmes se placent dans l’autre camp. Pour elles, il n’y a pas de « zone grise » du consentement. Si une femme exprime d’une façon ou d’une autre qu’elle n’a pas envie, ou pas à ce moment, ou qu’elle n’exprime rien (elle dort, elle est saoule ou droguée) et que l’homme passe outre, cela relève de l’abus et de la violence sexuels, punissable par la loi. Il faut que les jeunes garçons, que les hommes apprennent à respecter le désir de leur partenaire. Il faut porter plainte, les dénoncer, leur mettre la honte.

Certaines de ces jeunes femmes défendent l’idée qu’il y a un continuum dans les violences sexuelles. D’un pelotage dans le métro à la relation sexuelle imposée par la violence, c’est une différence de gradation, pas de nature. Elles pensent qu’il faut porter plainte contre un pote de fac qui a un peu/beaucoup profité de votre état d’ébriété pour coucher avec vous. Dénoncer le mec qui, au dernier moment, retire la capote.

**« Ne pas casser l’ambiance »**

Je demande à une jeune journaliste de Rue89 de mener son enquête. Le résultat : « Elles couchent pour ne pas avoir à dire non ». Extraits : « [...] Plus tard, au cours d’un week-end à la campagne, chez lui, *“j’ai compris que ça allait être chaud pour moi”*. Chloé est alors vierge, *“avec un seuil de respect de mon corps assez bas”*. En arrivant dans la *“baraque”*, elle se rend compte qu’il a prévu de dormir dans le même lit qu’elle. Elle va devoir lui dire qu’elle ne l’a jamais fait. Préfère se saouler à la vodka. Elle finira la soirée *“complètement allumée”* dans le lit double. Le lendemain, elle se réveille en ayant mal *“entre les cuisses”* : *“Il ne m’a pas calculée de la journée et je n’ai rien osé dire.”* [...] Anne a quant à elle accepté une relation sexuelle avec un quasi-inconnu en vacances : *“Je me suis dit qu’il allait insister des heures, alors j’ai préféré me laisser faire.”* [...] Chloé : *“Je répète la phrase — “mets un préservatif” — douze mille fois dans ma tête avant de la prononcer. Si le mec refuse ou me dit qu’il ne préfère pas, je cède à mes risques et périls.”* Puis, en riant : *“C’est con, hein, mais je préfère avoir une MST que casser l’ambiance.”* »

Cabinet d’Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | [avocats@buchinger-rubin.com](mailto:avocats@buchinger-rubin.com) & [judith@buchinger-rubin.com](mailto:judith@buchinger-rubin.com)

[www.buchinger-rubin.com](http://www.buchinger-rubin.com)



BUCHINGER & RUBIN  
— AVOCATS —

## Elles ne veulent plus passer à la casserole

Au cours de la dernière décennie, le seuil de tolérance a brutalement baissé. Les mecs « lourds » sont devenus des harceleurs. La drague intempestive dans les espaces publics est appelée harcèlement de rue. Un prof de fac qui « séduit » une étudiante est coupable d'abus d'autorité. Les médias en ligne — surtout anglo-saxons mais largement suivis par les jeunes journalistes du Web français qui baignent dans cette culture —, les blogueuses de plus en plus féministes ont sorti ces histoires du domaine intime. Ce sont désormais, grâce à elles, des sujets de société.

Je constate que mes filles, leurs amies, mes nièces, ne supportent plus ce que nous nous avions intégré comme un mal inévitable. Je questionne. Je découvre que des jeunes filles de mon entourage ne vont pas bien à cause de « ça ». Une première expérience sexuelle pas vraiment voulue, et surtout pas de la manière dont elle s'est passée. Elles regrettent d'avoir fait certaines choses qu'elles n'avaient pas décidé de faire, et ça ne passe pas par les pertes et profits de l'entrée dans la vie. Elles se sentent blessées, elles sont en colère. Elles en parlent entre elles.

**« Ce ne sont pas les hommes et les garçons qui ont changé et qui seraient devenus moins “respectueux”. Ce sont les femmes et la société qui ont bougé »**

Je crois être sûre d'une chose, mais on pourrait tenter de me prouver le contraire : ce ne sont pas les hommes et les garçons qui ont changé et qui seraient devenus moins « respectueux ». Au contraire, ils sont nombreux à avoir entendu, compris, évolué. Ce sont les femmes et la société qui ont bougé. Il y a de moins en moins de troisième voie entre le viol et la relation consentie. L'expression « passer à la casserole » et ce qu'elle impliquait d'acceptation sociale d'un abus n'est plus acceptable. Les jeunes filles de maintenant sont-elles plus fragiles ? Ont-elles raison ? Qu'une fille accepte une relation sexuelle sous la pression, quelle qu'elle soit, alors qu'un garçon ne se retrouve presque jamais, en tout cas dans le cas d'une relation hétéro, dans cette situation, n'est pas équitable.

## Croire que sucer fait partie de l'invitation

Mais... les relations sexuelles sont-elles, peuvent-elles, être « équitables » ? Oui, il faut lutter pour qu'elles le soient, défend Sonia, une jeune commerciale de 25 ans avec qui je fais du sport. Elle remercie sa mère, infirmière camerounaise, de l'avoir « dressée » à ne jamais se laisser impressionner par les garçons. *« Pas à les fuir ou m'en méfier. Elle-même a toujours eu des histoires, et elle était très cash sur comment ça doit se passer : “Si à ce moment tu te dis ‘je préférerais être ailleurs’, tu rentres à la maison immédiatement.” »* Sonia a eu sa première expérience sexuelle à 14 ans, avec un cousin, *« on avait envie tous les deux »*, il était un peu plus jeune qu'elle. Elle a grandi dans deux univers auxquels elle reste liée : son collègue

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | [avocats@buchinger-rubin.com](mailto:avocats@buchinger-rubin.com) & [judith@buchinger-rubin.com](mailto:judith@buchinger-rubin.com)

[www.buchinger-rubin.com](http://www.buchinger-rubin.com)



BUCHINGER & RUBIN  
— AVOCATS —

de ZEP et le lycée bourgeois où elle a intégré une classe internationale. Elle assure que dans les deux cercles, les expériences sexuelles « cheloues » (« forcées », précise-t-elle à ma demande) ont fait des dégâts chez ses copines.

Dépression, anorexie, scarifications, déscolarisation : c'était le sujet principal de conversation entre 15 et 19 ans. Les soirées de son lycée bourgeois où certaines filles finissent par croire que sucer les beaux gosses fait partie de l'invitation, les histoires « hors quartier » avec des garçons plus âgés, pour ses copines de collègue. *« Si à 15 ans tu acceptes l'invitation d'un mec de 20 ans pour boire un coup, ça veut dire que tu vas aller plus loin. Alors qu'en fait, elles n'ont pas envie, ne sont pas prêtes, elles ont juste envie qu'on s'intéresse à elles. »*

Rien de nouveau au royaume de l'adolescence. C'était pareil à Chalon-sur-Saône il y a trente ans. Sans métro, on était encore plus souvent obligées de rester « dormir ». Et cette petite musique « nous, on n'en faisait pas tout un plat ». De fait, on n'en parlait pas. Ni entre amies ni bien évidemment aux adultes. Personnellement, je dois faire un gros effort pour convoquer ces souvenirs, inodores, indolores. Apparemment, si j'en crois le coup de fil reçu vingt-cinq ans après la fellation par mon ami, ce n'est pas le cas pour tout le monde.

#### « Dire “non”, penser “oui” »

Sous l'article de Rue89, « Elles couchent pour ne pas dire non », le débat s'engage. *« Comment être sûr d'être dans un rapport consenti ? »* Baba264 se souvient de femmes lui ayant dit non alors qu'elles pensaient oui : *« Il m'est arrivé à plusieurs reprises et avec différentes partenaires de faire face à un “non” pendant l'acte sexuel ou les préliminaires après une action de ma part. Immédiatement, je ne manque jamais de m'interrompre. Eh bien, non seulement cela surprend souvent mes partenaires, mais certaines me l'ont reproché, et assez vertement en plus. J'aurais dû, d'une façon ou d'une autre, comprendre que ce non était en fait un “oui, encore, mais j'assume pas” et que j'aurais dû continuer. Il en ressort un tableau difficile à déchiffrer où ce concept, en théorie tout simple, qu'est le consentement (ou son absence) devient tout à coup un mystère à déchiffrer et où la ligne entre prise d'initiative et agression est plus floue qu'on voudrait bien le laisser penser. Cela me fait penser à cette phrase de Talleyrand : “Les femmes pardonnent parfois à celui qui brusque l'occasion, mais jamais à celui qui la manque.” »*

Des commentaires féminins sous le même article brouillent encore plus les frontières entre non-consentement et agression. *« Le lourdingue avec qui on se retrouve seule par malheur (en règle générale, reconnaissons-le, il pue l'alcool en prime, ce qui ajoute à son capital séduction...), alors on se débat, on baffe, et puis on se tire et on en tremble pendant trois jours. Et puis on l'évite et on prévient les copines, et puis c'est tout. Parce que ? Parce que si on devait traîner en justice tous les hommes et toutes les femmes qui essaient d'abuser de leur pouvoir et de leur force, tous les cons en quelque sorte, nous n'aurions pas assez d'une vie*

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | [avocats@buchinger-rubin.com](mailto:avocats@buchinger-rubin.com) & [judith@buchinger-rubin.com](mailto:judith@buchinger-rubin.com)

[www.buchinger-rubin.com](http://www.buchinger-rubin.com)





BUCHINGER & RUBIN  
— AVOCATS —

*pour être présents au tribunal. D'autant que c'est le genre de problème qu'on a plutôt tendance à rencontrer quand on est jeune (après vient l'expérience, on les flaire à 10 km, ces ordures). »*

### **2016 : « Ça met mal à l'aise, ton truc »**

Ce sujet du consentement concerne d'abord les adolescentes et les jeunes femmes dans un contexte hétérosexuel. Les rapports de force et les abus existent aussi dans les relations homosexuelles, mais elles sont le fruit d'autres facteurs que la domination masculine qui est au cœur du (non-)consentement. Au printemps 2016, quand je commence à écrire le projet du documentaire *Sexe sans consentement* (diffusé prochainement sur France 2), je ne sais pas que ce sujet me concerne personnellement. Mais plus j'en parle, plus je constate que tout le monde se sent concerné : « *Ça met mal à l'aise, ton truc. J'ai repensé à deux ou trois nanas avec qui j'ai insisté, même un peu plus que ça, et qui ont fini par se laisser faire.* » Mais cet aveu est arrivé après coup. Lors d'une première discussion, ce collègue ne comprenait pas le sujet de ce film : « *Si c'est pas sur le viol, c'est sur quoi alors ?* » Les mots manquent, c'est le problème avec les zones grises. Ni viol ni agression, peut-être une autre catégorie, l'atteinte sexuelle ?

Ce sont des mauvaises expériences « *un peu inévitables, initiatiques — faut bien y passer —, pénibles, mais y a pas mort d'homme, de femme, moi, en l'occurrence* », me dit une consœur. Les garçons sont comme ça, ils ont « *très envie* », les filles, elles, « *ont souvent moins envie, surtout si elles ne sont pas amoureuses* » ou pas expérimentées. Les garçons doivent se lancer à l'assaut comme les poilus sortant des tranchées ; les filles, elles, subissent, ou se font avoir. Elles non plus n'ont pas appris à faire la guerre, seulement à se protéger, dans le meilleur des cas, d'une grossesse ou d'une MST. Alors, forcément, il y a des dégâts, c'est le prix à payer pour acquérir de l'expérience. « *Tu te fais forcer la main une, deux, jusqu'à cinq fois maxi, et après tu sais comment ne pas te retrouver dans ce genre de situation* », m'explique une amie. Voilà. On commence par passer à la casserole et, arrivé un certain âge, plus forte de cet apprentissage, on choisit le menu et les convives.

**« Depuis quelques années, de plus en plus de jeunes filles et de femmes exigent qu'on sorte de cette zone grise. Pour certaines d'entre elles, il n'y a pas trois voies : le “vrai” viol, le “vrai” consentement et “le truc entre les deux”. Il y a viol ou pas »**

Mais ça, c'est un programme de vieilles, un vieux programme. Il n'a plus cours. Jusqu'à peu, il était impensable d'imaginer dénoncer ces comportements. Et même gênant de s'en plaindre en privé. Seulement, depuis quelques années, de plus en plus de jeunes filles et de femmes exigent qu'on sorte de cette zone grise. Pour certaines d'entre elles, il n'y a pas trois voies : le « vrai » viol, le « vrai » consentement et « le truc entre les deux ». Il y a viol ou pas. Accepter « le truc entre les deux », c'est cautionner la culture du viol. Cela nous oblige à revoir la

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | [avocats@buchinger-rubin.com](mailto:avocats@buchinger-rubin.com) & [judith@buchinger-rubin.com](mailto:judith@buchinger-rubin.com)

[www.buchinger-rubin.com](http://www.buchinger-rubin.com)



BUCHINGER & RUBIN  
— AVOCATS —

portée du mot « consentement ». Il ne peut plus s'agir de ne pas avoir dit, ou crié assez fort, « Non ! ». Consentir, ce n'est plus « céder », c'est quand on est OK. Et ça passe par le dialogue. Ici, en France, championne du monde de l'amour courtois, on moque les initiatives américaines ou suédoises sur la contractualisation du consentement : les filles devraient exprimer leur entier consentement, explicitement, préventivement par écrit ou par le biais d'une application. Qui ferait foi même en cas de soirée très arrosée. inévitablement, nous, les maîtres de la séduction, on ajoute : « *Oh, ces Américains tue-l'érotisme ! Oh, ces Suédois sexy comme des bûches...* »

Mais c'est un progrès, comment le contester, que les filles revendiquent une sexualité qui ne passe pas par ces atteintes, petites ou grandes. Je ne crois pas qu'elles demandent de castrer les garçons, elles ont envie d'eux. Elles exigent qu'on en finisse avec ce malentendu de la fille qui veut bien puisqu'elle ne se débat pas en hurlant au viol. Les normes intimes ont changé, mais pas les représentations. Les garçons se racontent encore des légendes sur les « signes qui ne trompent pas », un *body language* ésotérico-érotique qui vaudrait acceptation de la part de la fille. Beaucoup pensent encore que c'est comme ça que ça doit se passer, en forçant un tout petit peu.

Tout ça ne peut pas se régler par des articles du code pénal ni par des injonctions éthiques. C'est le rôle des journalistes, des écrivains, des cinéastes et de qui veut de soulever le couvercle pesant sur ces zones grises (ces zones que recouvre en partie « la liberté d'importuner », selon le manifeste publié dans *Le Monde*). Mettre des mots, des images sur « ça » en se gardant bien de victimiser celles qui ne se sentent pas victimes, de les clouer au pilori, en ne construisant pas des traumatismes qui n'en étaient pas. Il ne s'agit pas de définir ce qu'est une « bonne » sexualité ou du « bon sexe ». Toutes les femmes, tous les hommes que je connais ont eu leur compte de plans foireux, de nuits qu'ils préfèrent oublier, dont on a le droit de rire aussi. Ils appartiennent à la loterie de la vie, conséquences des choix plus au moins heureux que nous avons la chance de pouvoir faire. Ne serait-ce que parce qu'ils permettent de mieux jouir des bons moments.

Il s'agit d'apprendre aux filles à s'exprimer crânement pour que les garçons soient en mesure de comprendre. Et dire que les filles cool, ce ne sont pas celles qui finissent par céder pour être « sympas ». Ce sont les filles qui font ce qu'elles ont décidé de faire, avec qui et comme elles le veulent.

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | [avocats@buchinger-rubin.com](mailto:avocats@buchinger-rubin.com) & [judith@buchinger-rubin.com](mailto:judith@buchinger-rubin.com)

[www.buchinger-rubin.com](http://www.buchinger-rubin.com)